



CHSCT DES DDI du 15 mars 2018

Monsieur le Président,

Premier CHSCT de l'année, et CHSCT d'importance au moment des premiers forums de l'Action Publique, forums durant lesquels les agents (volontaires et autorisés) devront, en 3 heures maximum (faites nous rire) traiter des parcours professionnels ... plus riches et plus diversifiés Ou comment trouver le moyen de tenir l'objectif de suppression de 50 000 postes de fonctionnaires d'Etat !

Mais nous ne nous étendrons pas davantage.

Nous tenons à ce que vous preniez conscience de la réalité du terrain sur le malaise et l'inquiétude grandissante des agents des DDI.

Sur leur devenir et celle de leurs missions. Quels que soient les grades et les fonctions, et alors même que des sondages exclusivement ouverts aux membres des CODIR posent la question de la suppression des DDI !!!

Au regard de l'ordre du jour proposé, nous nous attarderons sur le 3ème point inscrit pour information : « le plan d'actions pour prévenir et lutter contre les agissements sexistes et les violences à caractère sexuel au travail dans les DDI ». Nous ne pouvons que nous féliciter que ce sujet soit enfin au cœur des préoccupations du CHSCT !

Nous vous rappelons, Monsieur le Président, notre insistance lors de la préparation du premier baromètre social d'intégrer dans le questionnaire en direction des agents une question sur le harcèlement, et de votre

réponse négative

Il aura fallu un plan d'action gouvernemental et la médiatisation d'affaires de harcèlement pour que ce dossier soit enfin à l'ordre du jour !

Nous vous rappelons que le harcèlement sexiste ou sexuel est le fruit d'un rapport de domination, qui peut être hiérarchique.

Il se double bien souvent d'un harcèlement moral, direct ou indirect, qui condamne la victime au silence par peur de représailles physiques ou professionnelles.

C'est contre ce rapport de domination hiérarchique que le syndicalisme lutte.

C'est par exemple le cas des CAP nationales, qui en déportant la décision d'une mutation ou d'une promotion et en permettant une défense syndicale de l'agent(e) soustraient en partie ce dernier à l'autorité de son supérieur hiérarchique et de toute la subjectivité de leur relation.

CAP dont certains ministères s'évertuent à amoindrir leurs rôles, d'abord en supprimant le nombre de cycles de mobilités, la diffusion des postes vacants, ensuite en supprimant les réunions préparatoires

Force Ouvrière défend les CAP nationales comme des instances propres à réduire toute situation d'emprise et prévenir l'arbitraire.

Pour cette raison **Force Ouvrière** soutient cette volonté de mettre en place un plan d'actions mais tient cependant à attirer l'attention de l'administration sur la difficulté à « objectiver » des faits qui peuvent être réels même s'ils sont sans témoin.

Force Ouvrière défend les CAP nationales comme une procédure propre à réduire toute situation d'emprise.

Force Ouvrière défend le CHSCT comme seule instance locale capable de se saisir de telles problématiques en toute neutralité et collégialité.

Force Ouvrière demande la rédaction de procédures qui sans ignorer la particularité de chaque situation donnent des guides pour gérer ces situations, quelle que soit l'issue des actions enclenchées :

Pour responsabiliser les chefs de service,

Pour sensibiliser les agents aux agissements et violences sexistes

Pour définir clairement ce que sont les agissements sexistes et les différentes formes de violence sexistes et sexuelles au travail,

Pour informer et accompagner les agents en cas de difficulté

Pour former l'encadrement et les acteurs de prévention sur le repérage, la prise en charge et l'orientation des agents victimes.

Pour proposer des orientations sur l'action disciplinaire et l'octroi de la protection fonctionnelle.

Force Ouvrière soutient les opérations de prévention qui rappellent le caractère inacceptable de tels agissements tant à destination des auteurs que des victimes (accompagnement, prise en considération, etc.).

Nous suivrons ce dossier de très près

Car pour **Force Ouvrière** sur ces sujets **TOLÉRANCE « ZÉRO**

Je vous remercie de votre attention.

Les représentants FO

Fédération de l'Administration Générale de l'État –
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle –
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services –
Fédération des Finances –
46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris